



Paris, le 17 mai 2018

Communiqué de presse

Un nouveau cap pour la médiation du crédit

Fabrice Pesin vient de quitter, selon son souhait, ses fonctions de Médiateur national du crédit. Depuis sa nomination début 2015, la Médiation a facilité l'accès au crédit des entreprises, et en particulier des petites et moyennes entreprises (PME) : plus de 3 000 entreprises ont ainsi été confortées dans leur activité et près de 600 millions d'euros de crédit ont été débloqués. La diminution considérable du recours à la médiation du crédit depuis sa création confirme par ailleurs l'amélioration de la situation des entreprises, et le bon fonctionnement du système bancaire français.

La Médiation du crédit, ainsi que l'Observatoire du financement des entreprises, qui est présidé par le Médiateur national du crédit, doivent demeurer des acteurs efficaces à la disposition des entreprises et des PME françaises. C'est pourquoi l'accord de place qui préside au fonctionnement de la médiation du crédit aux entreprises sera reconduit d'ici à fin juin avec l'accord des signataires.

Pour simplifier le dispositif et optimiser son articulation avec les médiateurs territoriaux que sont déjà les directeurs départementaux de la Banque de France et les directeurs des agences de l'Institut d'Émission des Départements d'Outremer et de l'Institut d'Émission d'Outremer, la Médiation nationale sera adossée à la Banque de France. Celle-ci veillera à en assurer la souplesse de fonctionnement qui a été l'une des clés du succès.

A l'occasion de la signature du prochain accord de place, un nouveau Médiateur national sera nommé par le ministre de l'Economie et des Finances, en lien avec le gouverneur de la Banque de France et en accord avec les signataires de l'accord, pour remplacer Fabrice Pesin. D'ici à cette date, Raymond de Pastor et Jean-Michel Pourchon, médiateurs délégués auprès du Médiateur national, assureront à titre intérimaire la direction de la Médiation.

Contacts presse: